

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Une approche concertée est proposée afin d'associer le plus grand nombre au développement de cette opportunité. La démarche volontaire de Terre et Lac Conseil consiste à informer les citoyens et leur donner des moyens d'exprimer leurs points de vue lors des rencontres qui seront prévues tout au long des études.

L'objectif est également d'inscrire cet éventuel projet éolien sur le territoire comme un levier pour développer d'autres projets en faveur de la vie locale. Différentes actions étudiées par le comité de pilotage composé, entre autres, d'élus et de citoyens, pourront être financées par le parc éolien.

ORGANISATION DES PERMANENCES

- 1 Porter un masque, se désinfecter les mains, se munir d'un stylo et respecter les distances physiques ;
- 2 **Réserver obligatoirement** un créneau auprès de Florian Drochon par téléphone au **06.21.11.11.05** (n'hésitez pas à laisser un message) ou par mail à : f.drochon@terreelac.com

Trois créneaux sont prévus :

Vous pouvez réserver un créneau de 1h à 2h aux jours suivants :

Vendredi 17 Septembre 2021 Après-midi Mairie de Valigny	Samedi 18 Septembre 2021 Matin Mairie de Saint-Aignan-des-Noyers	Samedi 18 Septembre 2021 Après-midi Mairie de Bessais-le-Fromental
---	--	--

* Les horaires précis vous seront communiqués par mail lors de votre réservation.

EN SAVOIR PLUS SUR L'ÉOLIEN :



L'éolien en 10 questions, source : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), <https://bibliothèque.ademe.fr/>



Le vrai/faux du ministère sur l'éolien : <https://www.ecologie.gouv.fr>

Pourquoi développe-t-on l'éolien ?

- **Propre et renouvelable :** c'est une des solutions à la lutte contre le dérèglement climatique ;
- **Disponible localement :** la France bénéficie du 2^{ème} potentiel éolien d'Europe ;
- **Contribue à notre indépendance énergétique** et à la sécurité des approvisionnements face à la variabilité des prix du pétrole et du gaz ;
- **Sans risque pour la santé des riverains :** l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire ainsi que l'Académie de médecine ont conclu qu'il n'existe pas d'effet sanitaire pour la population ;
- **De plus en plus performant puissant et compétitif ;**
- **Prévisible :** les technologies, notamment météo, permettent de prévoir la production éolienne trois jours à l'avance et ainsi maîtriser la variabilité de l'éolien ;
- **Recyclable à plus de 90%**, leur démantèlement est total et financé dès la mise en service du parc afin que les terrains puissent retrouver leur usage d'origine ;
- **Générateur d'emplois :** + de 20 200 emplois fin 2019 (soit + 11% par rapport à 2018) dont plus de 2000 emplois en Auvergne-Rhône-Alpes et 500 emplois en Centre-Val de Loire ;
- **Contribue à créer et/ou à maintenir des services publics et des exploitations agricoles** dans nos territoires grâce aux recettes fiscales et locatives qu'il génère : 1 € investi dans les énergies renouvelables = 2 € pour les territoires.

Ne jetez rien sur la voie publique. - Imprimé sur du papier recyclé.

Conception graphique : Kader Hamza - www.leprojecteur.com

BULLETIN D'INFO N°1

Septembre 2021



Parc éolien de Sioulet Chavanon construit par Terre et Lac Conseil. (Puy-de-Dôme)

Opportunité de développement éolien

SECTEUR DE BESSAIS-LE-FROMENTAL, SAINT-AIGNAN-DES-NOYERS ET VALIGNY

Terre et Lac Conseil vous propose ce bulletin d'information afin de vous renseigner sur l'énergie éolienne ainsi que sur les études d'opportunité en cours de réalisation.

Terre et Lac Conseil est une société indépendante spécialisée en énergies renouvelables. Elle apporte son expertise aux collectivités et aux privés pour concevoir, financer et exploiter des parcs éoliens et solaires. (Plus d'infos sur : conseil.terreelac.com).

Florian Drochon, de Terre et Lac Conseil, est chargé du bon déroulement des études en cours et de la concertation. N'hésitez pas à le contacter pour rester informés des suites de ces initiatives ou pour participer aux temps d'échanges qui vous seront proposés.



Florian DROCHON

Terre et Lac Conseil
Chargé de Mission Développement
06.21.11.11.05
f.drochon@terreelac.com

Venez échanger !

Venez découvrir et comprendre en quoi consistent les études entreprises lors de ces premiers temps d'échanges organisés

vendredi et samedi

17 & 18
SEPTEMBRE
2021

Inscription obligatoire.

Pour respecter les mesures de distanciation, des créneaux par groupes sont proposés. Plus d'informations en dernière page.

ÉTAPES ET PLANNING PRÉVISIONNEL



1. Étude de pré-faisabilité & premiers contacts

ZONE D'ÉTUDE

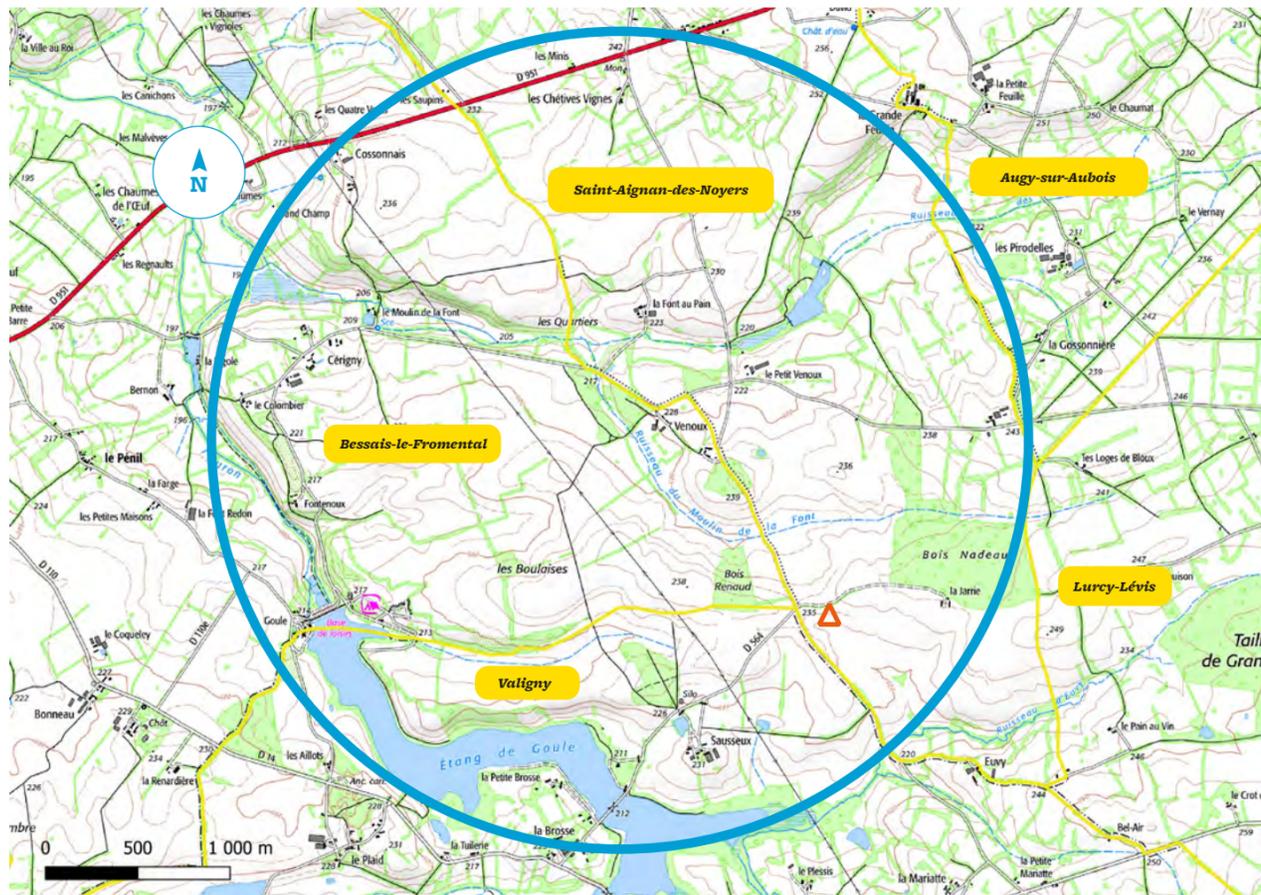
La zone d'étude repose principalement sur Saint-Aignan-des-Noyers et Valigny et est élargie à la commune de Bessais-le-Frontental notamment pour les aspects acoustiques, visuels et pour la concertation.

Ces études permettront d'identifier les sensibilités humaines, paysagères, environnementales, etc. pour ensuite proposer des implantations et ainsi définir le nombre d'éoliennes qu'il serait possible d'installer ainsi que leurs caractéristiques (puissance, hauteur,...).

Ce n'est qu'au terme de ces études et de la concertation que nous pourrions réellement parler de projet qui vous sera présenté avant d'envisager une demande d'autorisation.

Légende:

- Mât de mesures du potentiel éolien
- Limites communales
- Zone d'étude



Source(s): IGN/Google Satellite
Juillet 2021
Auteur: Florian Drochon, Terre et Lac

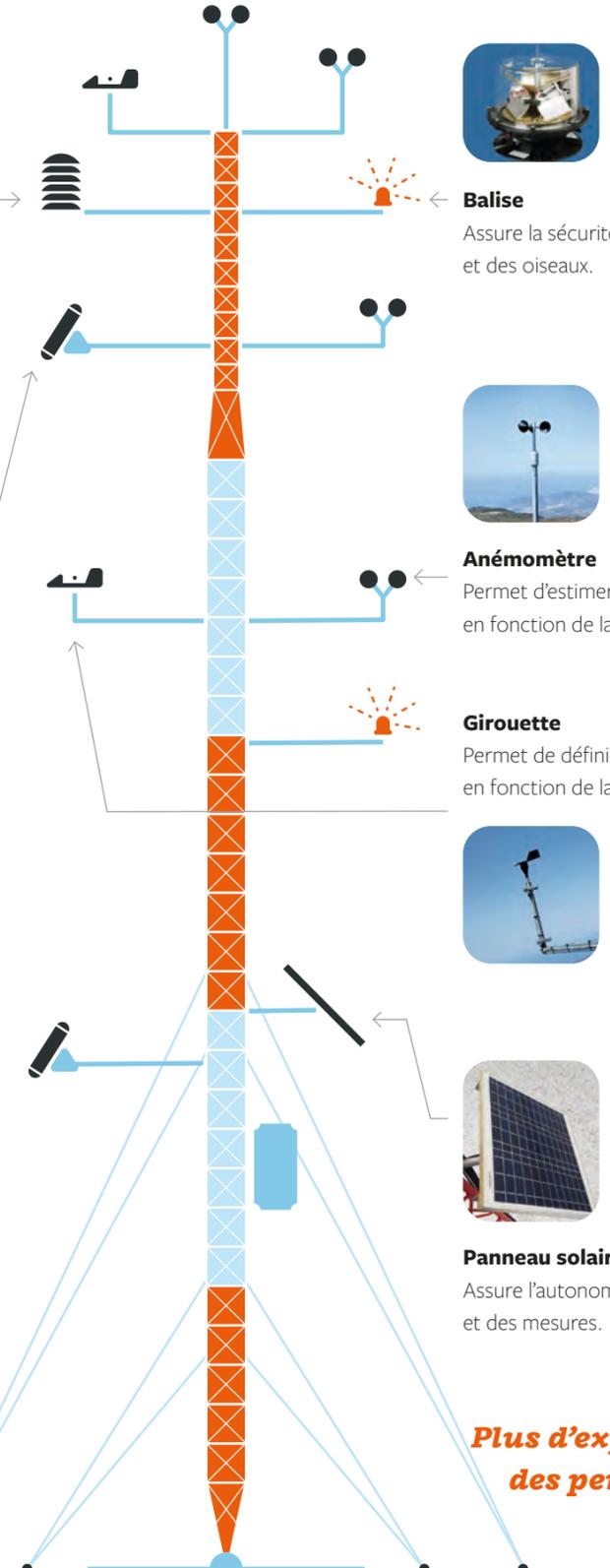
INSTALLATION D'UN MÂT DE MESURES

L'installation du mât est prévu la semaine du 30 août sur la commune de Saint-Aignan-des-Noyers (voir emplacement sur la carte ci-contre). Ce mât de mesures d'environ 100 m de haut est équipé de nombreux capteurs. Il permet d'évaluer le potentiel éolien et d'étudier le comportement des chauves-souris.

Sonde température
Mesure la température pour évaluer notamment le risque de givre.



Micro à chiroptères (chauve-souris)
Permet d'étudier le comportement des chauves-souris en altitude.



Balise
Assure la sécurité des avions et des oiseaux.



Anémomètre
Permet d'estimer la production d'électricité en fonction de la vitesse du vent.



Girouette
Permet de définir une implantation en fonction de la direction du vent.



Panneau solaire
Assure l'autonomie énergétique du mât et des mesures.

AVIS DE RECHERCHE !

Lors des études naturalistes, la faune volante et en particulier les chauves-souris sont répertoriées.

Entre le printemps et l'été, les femelles s'installent à l'abri des bâtiments, sous les toitures, dans les greniers, derrière les volets, pour donner naissance à leurs petits. Elles passent ensuite l'hiver à dormir dans des cavités, des grottes, des caves...

Si vous avez des chauves-souris chez vous ou si vous connaissez des lieux où elles sont présentes, merci de contacter le bureau d'étude Calidris:
enquete-chauvesouris@calidris.fr

Plus d'explications lors des permanences !